

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la SAES Congrès de Clermont-Ferrand, 3 juin 2022

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2021

ne prend part au vote	1
abstentions	2
contre	0
approuvé à l'unanimité (102 collègues présents) moins 3 voix	

Résultat des élections des membres du bureau.

137 délégués ont voté. 10 bulletins ont été considérés comme blancs. **Sont (ré) élu.e.s :**

- Nicolas BOILEAU, pour un 2^{ème} mandat de 2 ans : 127 oui
- Marie HEDON, pour un 2^{ème} mandat de 2 ans : 127 oui
- Emma BELL, pour 1^{er} mandat de 2 ans : 124 oui
- Yan BRAILOWSKY, pour un 1^{er} mandat de 2 ans : 126 oui
- Laurence COSSU-BEAUMONT, pour un 1^{er} mandat de 2 ans : 125 oui.

Rapport moral de la présidente de la SAES, Alexandra Poulain

Congrès de Clermont

Je voudrais commencer par remercier très chaleureusement l'ensemble des collègues et des étudiant.e.s clermontois.e.s qui se sont mobilisé.e.s pour assurer la réussite de ce congrès des retrouvailles : Sophie Chiari, Anne Rouhette, Samuel Delorme-Cuisinier, Raphaële Espiet-Kilty, Anne Garrait, Christophe Gelly, Jérôme Grosclaude, Jules Alran, Seda Dincturk, Océane Durand, Pauline Durin, Eloïse Exbrayat, Camille Fogeron, Kimberley Gadet, Maxyme Martin, Hugo Rossière-Rollin, Adèle Varin. Merci à notre invité d'honneur, Russell Jackson et au parrain de ce 61^e congrès, Stephen Greenblatt. Merci enfin à notre Vice-Président chargé des Congrès, Xavier Giudicelli, qui n'a pas compté son temps pour assurer la liaison entre le bureau et le comité d'organisation.

Bilan de l'année 2021-22

L'année universitaire qui se termine bientôt aura été celle d'un relatif et très progressif retour à la normale : nous avons retrouvé nos étudiant.e.s et nos collègues sur les campus, masqué.e.s, désespéré.e.s et éprouvé.e.s par les deux années de pandémie, et la plupart du temps animé.e.s d'un puissant désir d'apprendre et d'échanger. Nous avons poursuivi nos activités scientifiques, beaucoup publié, et organisé de très nombreux événements, souvent en mode hybride, en jonglant avec des incertitudes et des contraintes logistiques désormais presque familières. La revue *Angles* continue de repousser les frontières des champs disciplinaires avec un superbe numéro au titre énigmatique, *The Torn Object* (sur la littérature et le cinéma britanniques expérimentaux), dirigé par Andrew Hodgson et un autre consacré à Naya-New Pakistan, dirigé par Paul Veyret et David Waterman – j'en profite pour rendre à nouveau hommage au magnifique travail de rédacteur en chef de Yan Brailowsky, qui arrive au terme de ses deux mandats au cours desquels il a créé l'identité scientifique de la revue et lui a assuré une véritable reconnaissance internationale. De nouveaux collectifs se forment ou se pérennisent : l'atelier de « Creative Writing » se tient cette année pour la 2^e fois consécutive ; une nouvelle société savante, LOOP (Laboratoire ouvert de l'œuvre poétique), a vu le jour cette année et s'est affiliée à la SAES. Nous avons fait preuve de créativité dans nos disciplines, en témoignent les nombreux colloques et publications qui interrogent, en temps réel, ce que la pandémie fait à la littérature, à l'art, à la science, aux sociétés, aux rapports de pouvoir, à l'enseignement... Nous avons continué de nous adapter aux circonstances nouvelles, de diversifier nos pratiques pédagogiques afin de répondre au mieux aux inquiétudes légitimes de nos étudiants, de remplir nos missions administratives sensiblement compliquées par la situation sanitaire, mais également par une tendance très perceptible à la prolifération

et à l'alourdissement généralisés de toutes les procédures bureaucratiques. Ce congrès nous permet d'éprouver collectivement la vigueur de la SAES et de recréer pleinement la communauté des anglicistes de France, même s'il faut souligner à quel point il a été vital de pouvoir nous retrouver virtuellement l'an dernier, grâce à l'engagement et à l'abnégation de nos collègues de Tours. Mais ce colloque de Clermont est peut-être aussi l'occasion de nous rappeler collectivement que nous ne sommes pas sans failles, que nous avons dû composer avec la fatigue, l'anxiété, et parfois la maladie et le deuil, et que si nous pouvons nous réjouir très légitimement d'avoir jusqu'à présent assuré toutes nos missions et fait preuve de résilience et de dynamisme face à la catastrophe, il nous appartient tout autant d'être vigilants quant aux cadences et la charge de travail que nous nous imposons et de prendre soin de nous, de nos collègues et de nos étudiant.e.s.

L'actualité politique a été dense cette année encore, avec la mise en application de la LPR dont certaines mesures, largement contestées par une grande partie des EC et imposées sans concertation, vont durablement modifier le métier, dans un sens et dans des proportions qu'il est à ce jour impossible de mesurer : première campagne de repyramidage des EC, mise en place du RIPEC (Régime Indemnitaire des Personnels Enseignant et Chercheurs) qui remplace la PEDR et impose une année de carence tous les trois ans, arrivée des chaires junior, etc. Le bureau de la SAES a poursuivi sa mission d'information de la communauté (merci à Marie Hédon pour son indispensable veille documentaire) et s'est exprimé lorsqu'il l'a jugé utile, comme pour soutenir la motion de la 11^e section du CNU contre les chaires juniors et la campagne menée par la CP-CNU contre la suppression de de la procédure d'avancement de grade au niveau national. Au nom de toute la communauté des anglicistes, j'adresse mes chaleureux remerciements à sa présidente, Sylvie Bauer, dont le courage et la ténacité ont eu gain de cause dans ce bras de fer avec le ministère. Nous sommes également signataires de plusieurs textes initiés par le Cossaf, le Collège des Sociétés Savantes Académiques de France (ex Socacad) dont la SAES est un membre actif. L'ensemble des motions et prises de position du bureau est consultable sur le site de la SAES à la page des [communiqués et informations SAES](#). Une (relative) bonne nouvelle pour clore ce chapitre, concernant le recours en justice déposé par un collectif d'associations de linguistes contre l'arrêté du 3 avril 2020 sur l'obligation de passation d'une certification en anglais. Au terme d'une longue procédure, l'audience a eu lieu le 25 mai, et le rapporteur public a estimé que l'obligation de passation d'une certification en langue anglaise faisant l'objet d'une évaluation externe porte atteinte aux conditions du contrôle des connaissances des étudiants telles qu'elles sont prévues par la loi pour la délivrance des diplômes nationaux. Il a donc considéré que si une telle certification aurait pu être requise pour l'inscription au diplôme, elle ne pouvait l'être pour sa délivrance. L'affaire a été mise en délibéré et la décision devrait être rendue d'ici trois semaines.

Nos contacts avec les sociétés partenaires de la SAES se poursuivent. J'ai assisté cette année aux Congrès en ligne de l'*Anglistenverband* (en septembre) et l'AEDEAN (en novembre), et bien sûr au magnifique Congrès d'ESSE organisé en ligne par nos collègues lyonnais.es. Comme beaucoup d'entre nous, j'assisterai à la fin de l'été au congrès d'ESSE à Mayence, qui sera suivi de l'*Anglistentag*. J'aurai également le plaisir de me rendre en novembre à l'université d'Estrémadure à Cáceres, pour le congrès de l'AEDEAN de 2022. Je rappelle que tous les membres de la SAES sont membres d'ESSE et qu'à ce titre, ils peuvent bénéficier des bourses, des réseaux de recherche et du programme d'aide à la recherche collaborative (Collaborative Project Workshop Scheme), concourir aux différents prix et pour les doctorant.e.s, participer au séminaire doctoral annuel de l'association (voir <https://essenglish.org/>). Nous continuons enfin de collaborer étroitement avec l'AFEA, notamment pour le prix de la recherche et les bourses (pour les doctorants et les collègues préparant une HDR). Il y a eu cette année une faille dans la communication entre les deux associations qui a causé un chevauchement des deux congrès, mais nous veillerons conjointement à ce que cela ne se reproduise pas.

Nous poursuivons notre action auprès des rectorats pour protester contre la politique de refus des mises en disponibilité des jeunes chercheurs qui obtiennent des postes d'ATER, voire des contrats doctoraux. Nous allons comme les années précédentes faire un recensement des refus afin d'écrire aux rectorats

concernés. Pour les postes d'ATER, je rappelle que j'écris une lettre générique par rectorat concerné, plutôt que des lettres individuelles qui seraient inévitablement redondantes et risqueraient d'être contre-productives.

Il me reste avant de clore ce rapport moral à remercier du fond du cœur toutes celles et ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de notre société : tous les membres des commissions Formations et Recherche, du jury du Prix de la Recherche, du comité de rédaction de la revue *Angles*, Justine Gonnaud qui supervise le fonds SAES à l'Université d'Avignon. J'adresse bien sûr mes très chaleureux remerciements à mes camarades du bureau avec qui j'ai eu l'immense plaisir de travailler cette année encore, pour leur engagement total, leur disponibilité, leur inventivité et leur bonne humeur. Remerciements spéciaux à Camille Debras, qui a tenu la barque du site et de la messagerie de la SAES et traversé quelques tempêtes avec une sérénité de vieux loup de mer ; à Georges Letissier, qui quitte le bureau après deux ans comme Vice-Président chargé de la Recherche durant lesquels il a fait un travail magnifique à la tête de la Commission Recherche, et à Emily Eells qui a siégé six ans au bureau de la SAES, quatre ans comme Vice-Présidente chargée des études et deux ans comme Secrétaire Générale, et qui nous aura tant apporté par son acuité, son esprit pétillant et sa présence chaleureuse.

Le rapport moral de la présidente a été soumis à l'approbation de l'assemblée :

ne prend part au vote	0
abstentions	0
contre	0
approuvé à l'unanimité (102 collègues présents)	

Rapport financier de Nicolas Boileau, trésorier et responsable de l'annuaire

1. Annuaire

Au 1/06/2022, la SAES compte 2 448 adhérents, dont 1 569 au tarif normal et 879 au tarif réduit (517 doctorants et 362 retraités). C'est le nombre le plus élevé d'adhérents depuis six ans. On constate une légère baisse du nombre d'adhérents au tarif normal et une hausse significative du nombre d'adhérents au tarif réduit (+ 60).

Il est rappelé à toute personne qui modifie elle-même sa fiche personnelle en ligne sur l'annuaire du site de bien vouloir envoyer un message à Nicolas Boileau (nicolas.boileau@univ-amu.fr) pour que cette modification, si elle entraîne une modification du tarif, soit prise en compte (en général, recrutement sur un poste de PRAG ou de MCF). N. Boileau rappelle également que le fait de figurer dans l'annuaire et l'adhésion à la messagerie n'obligent aucunement à divulguer des informations personnelles telles que l'adresse ou le numéro de téléphone : les adhérents peuvent, soit lui demander de ne pas remplir ces informations, soit les effacer eux-mêmes. En revanche, la raison pour laquelle il les demande dans le cas de toute modification bancaire par exemple, c'est que la plateforme de prélèvement exige une adresse. Celle-ci reste confidentielle.

Il est également rappelé que les membres de la SAES devraient lui prévenir de leurs changements bancaires, car le rejet des prélèvements de cotisations entraîne des frais pour la société. Les adhérents sont également priés d'indiquer s'ils souhaitent résilier leur adhésion avant le prélèvement de la cotisation annuelle (aux alentours du 10 février chaque année), afin que le prélèvement soit interrompu sans que cela n'entraîne des frais de rejet.

2. Trésorerie

La situation financière de notre société est saine et nos dépenses, ralenties ces dernières années à cause du COVID, nous permettent de mettre en place de nouveaux événements. Les cotisations continuent d'être tout à fait suffisantes pour assurer la gestion courante des activités. La pandémie a conduit les

commissions à poursuivre leurs travaux par visio-conférence, tout comme les réunions du Bureau, ce qui a conduit à une chute des dépenses de fonctionnement. Les cotisations constituent toujours notre seule source de revenus en dehors de la quote-part versée par l'AFEFA au titre des bourses de thèse et de HDR d'une part, et des frais liés à l'organisation du Prix de la Recherche d'autre part. Les deux comptes rémunérés (Livret A et Livret A Associations) rapportent chaque année une petite somme (430,96 € pour l'année 2021).

Etat de caisse 2018-2020 (en euros)

	Compte courant	Livret A	Livret Association	TOTAL
31 déc. 2019	1 455,43	67 7000,64	38 910,85	108 066,92
31 déc. 2020	186,01	76 000,00	64 205,50	140 391,51
31 déc. 2021	2169,52	75793,78	98989,35	176952,65

2.1. Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

Comme en 2020, la Société n'a pas dépensé plus d'argent qu'elle n'en a encaissé en 2021. La plupart des postes du budget sont restés fixes (frais bancaires, frais liés à la résiliation implicite de certains collègues ou à la non-migration des données bancaires, frais des commissions, frais d'invitations au congrès annulés, etc.).

La quote-part versée par l'AFEFA pour 2021 est en baisse, à 6 185,84 €. L'organisation de la commission du prix de la recherche est passée en ligne et le montant des bourses était moins élevé que les années précédentes.

La trésorier demande le quitus à l'assemblée. Il est voté à l'unanimité.

2.2 Trésorerie 2022

Le prélèvement 2022 a eu lieu le 10 février 2022 dans de bonnes conditions sur CollectOnline, la plateforme de prélèvement des cotisations.

Le coût des rejets s'est élevé à 1779 € (toujours en hausse par rapport à 2020) pour 68 874 € de recettes, en légère baisse. À noter que certains adhérents ont bloqué le prélèvement sans avertir le trésorier. Il est rappelé que la résiliation de l'abonnement se fait par simple email et sans justification. Elle permet d'éviter de nombreuses manipulations et de nombreux frais. Quelques adhérents paient par virement, tandis que le trésorier ne reçoit plus que 2 ou 3 chèques par an (cotisation majorée de 10€).

Etat de caisse 2022 (en euros)

	Compte courant	Livret A	Livret Association	TOTAL
30/05/2022	2 229,07	76 172,75	149 041,34	225 443,16

Trésorerie au 31 mai 2021

Postes	Recettes €	Dépenses €
AFEA		
Collège des doctorants		364,14
Commissions (form. & rech.)		2 098,38
Congrès	3 000,00	8 360,00
Cotisations	68 054,00	1305,47
ESSE		0,00
Fonctionnement		2993,80
Frais bancaires		139,04
Prix recherche		260,00
Revue <i>Angles</i>		0,00
Site		4 875,12
Subventions		160,00
Collège des sociétés savantes		500,00
TOTAL	71 054,00	21 055,95

Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel, présenté sur une base de 2 400 adhérents, est sans aucune surprise et permettra d'atteindre l'équilibre budgétaire, ce qui a toujours été le cas depuis 2018.

Budget prévisionnel 2022 (en euros)

Postes	Recettes 2022	Dépenses 2022
Cotisations	69 000,00	1 600,00
Bourses	8 000,00	16 000,00
Commissions		6 000,00
Congrès		9 000,00
ESSE		18 500,00
Fonctionnement bureau		6 000,00
Frais bancaires		300,00

Intérêts bancaires	600,00	
Journées de septembre		3 000,00
Prix recherche	500,00	1 800,00
Revue <i>Angles</i>		1 000,00
Site		4 200,00
Subventions		1 600,00
Collège des sociétés savantes		500,00
TOTAL	78 100,00	69 062,00

Le trésorier demande l'approbation du budget prévisionnel par l'AG. Résultat du vote : unanimité.

Site internet, messagerie, réseaux sociaux

Camille Debras, administratrice du site internet, a procédé à plusieurs améliorations depuis la dernière AG. Avec l'aide de la société de support informatique (CTHD), la connexion entre l'intranet (qui héberge l'annuaire de la SAES) et la messagerie (hébergée chez RENATER) a été rétablie au mois d'avril. Il reste encore quelques ajustements à prévoir, notamment pour le choix de réception en mode 'digest' (compilation). Mais cela signifie que les membres peuvent dorénavant gérer leur abonnement à la messagerie depuis l'intranet.

La webmestre a également procédé à un début de réorganisation du site de la SAES qui était structuré avec de trop nombreuses sous-rubriques. Dorénavant, il est possible de naviguer plus rapidement directement dans la section recherchée, en particulier pour ce qui concerne les concours, une partie très souvent visitée du site. D'autres modifications sont en cours qui permettront, à terme, de faire facilement évoluer la charte graphique du site qui commence à montrer ses limites. Pour rappel, lorsque l'on fait l'annonce d'un événement de recherche (colloque, journée d'études) sur la messagerie de la SAES, il est recommandé de l'accompagner de l'url de la page de l'événement en ligne (par exemple la page de l'événement sur le site du laboratoire qui l'organise) de manière à ce que la webmestre puisse relayer cette page en ligne sur le site de la SAES à la rubrique colloques et journées d'études. Par ailleurs les collègues sont toujours invité.e.s à transmettre à la webmestre les chercheurs et chercheuses invité.e.s dans leurs unités de recherche, de manière à ce que l'information puisse être relayée sur la page dédiée sur le site.

Intervention de Marie Hédon, responsable de la communication sur la messagerie et les réseaux sociaux :

Compte Twitter : le compte SAES compte 691 followers au 2 juin 2022. Tous les membres peuvent suivre ce compte : il suffit de s'y abonner. Le compte lui-même est abonné aux sites institutionnels (laboratoires, sociétés savantes, HAL, Mirabel etc.) mais pas aux chercheurs individuels. Si vous tweetez de votre compte personnel et que vous souhaitez que vos événements scientifiques soient retweetés par la SAES, ce qui est une des fonctions du compte, n'oubliez pas de le signaler en utilisant le handle [@SAES_FR](https://twitter.com/SAES_FR).

Compte LinkedIn : mis en place au moment de la panne de la messagerie, il est peu actif depuis le retour à la normale de Renater. Pour autant, il compte 138 membres. Il suffit d'être membre de la SAES et de demander à adhérer au groupe pour y entrer. Il s'appelle "[Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur](#)".

Correspondants :

Merci aux correspondant.e.s qui ont aidé à l'organisation des élections au bureau cette année encore. Pour mémoire, [le.la correspondant.e](#) est élu par ses collègues membres de la même section (c'est à dire dans la plupart des cas, la même université). Il ou elle est l'interlocuteur.trice de la SAES essentiellement pour les élections, ou parfois, comme cela a été le cas lors de l'incendie du serveur OVH, pour transmettre des informations urgentes aux membres de sa section.

Chaque année, [le.la](#) correspondant.e est sollicité.e par Marie Hédon pour établir la liste électorale de l'élection au bureau. Il lui est demandé de proposer un nombre de **délégué.e.s** qui voteront à l'élection partielle du bureau. Les correspondant.e.s ne sont donc pas systématiquement délégué.e.s; ils.elles peuvent l'être, mais ce sont deux rôles distincts. Tout membre d'une section peut être délégué.e de sa section pour une élection donnée. La liste électorale est établie chaque année.

Enfin, un peu après la rentrée de septembre, les correspondant.e.s recevront un mail de Marie Hédon leur demandant s'ils.elles le sont toujours pour leur section, afin de préparer les listes de diffusions du printemps. Merci d'avance pour vos réponses, qui permettent une bonne organisation de l'AG.

Rapport de la Commission Formations

Pascale Tollance, Vice-Présidente chargée des Études, et Cédric Sarré, Vice-Président chargé des Formations, rappellent la composition de la Commission :

- Sylvie Bauer, Université Rennes 2
- Peggy Blin-Cordon, Cergy Paris Université
- Cédric Brudermann, Sorbonne Université
- Catherine Colin, ENS Paris Saclay
- Lesley Graham, Université de Bordeaux
- Vincent Hugou, Sorbonne Université
- Pascale Manoïlov, Université Paris Nanterre
- Alexandra Poulain, Sorbonne Nouvelle
- Cédric Sarré, Sorbonne Université
- Linda Terrier, Université Toulouse Jean Jaurès
- Pascale Tollance, Université Lyon 2

2 membres sortants :

- Stéphanie Bernard, Université de Rouen
- Julie Morère, Nantes Université

2 membres entrants, tous les deux civilisationnistes : Alice Bonzom, MCF à l'Université Lyon 2, docteure en civilisation britannique, et Jean-Yves Tizot, MCF en civilisation britannique à l'université de Grenoble-Alpes.

Trois sous-groupes de la Commission Formations poursuivent leurs travaux sur les sujets suivants : « Innovation pédagogique », « Vacataires », « Approche par compétences ». Ces travaux feront l'objet d'un troisième livre blanc, à paraître fin 2023.

Travaux de la Commission Recherche

Georges Letissier, Vice-Président chargé de la Recherche, rappelle la composition de la commission recherche :

Membres de droit :

Président(e) de la SAES : Alexandra Poulain (Sorbonne Nouvelle)
Président(e) de l'AFEA : Mathieu Duplay (Université de Paris)
Vice-Président(e) Recherche de la SAES : Georges Letissier (Nantes) – sortant –
Vice-Président(e) Affaires Scientifiques de la SAES : Sandrine Sorlin (Montpellier)
Vice-Président(e) Recherche, AFEA : Véronique Béghain (Bordeaux)

Invité.e.s permanent.e.s

Président(e) ou 1er Vice-Président(e)s de la 11e section du CNU : Sylvie Bauer (Rennes), Anne Page (Aix rang A), Christelle Lacassain-Lagoïn (rang B)

Délégué(e) scientifique HCERES (section des unités de recherche) : Emma Bell (Université de Savoie-Mont Blanc)

Membres nommé.e.s :

John-Erik Lansson (Université de Paris)

Muriel Adrien (Toulouse-Jean Jaurès)

Susan Finding (Poitiers)

Laure Gardelle (Université Grenoble Alpes) – sortante – remplacée par Blandine Pennec (Toulouse Jean Jaurès)

Olivier Glain (St Etienne)

Isabelle Gadoin (Poitiers)

Caroline Bertonèche (Université de Grenoble Alpes)

Mathilde Rogez (Toulouse-Jean Jaurès)

Séverine Wozniak (Lyon 2),

avant de rapporter sur les trois chantiers en cours :

1) Sous-commission interventions dans les médias

La commission recherche de la SAES propose de recenser les différentes interventions des collègues dans les médias afin d'en améliorer la diffusion auprès de notre communauté d'anglicistes et au-delà.

Ce recensement sera mis en ligne sur le site <https://blogs.univ-tlse2.fr/saes/>, lequel sera rattaché au site de la SAES. En valorisant ce pan de nos recherches, cette compilation de données participera à la promotion de notre discipline et de notre communauté d'anglicistes auprès des médias, des institutions et du grand public.

Les collègues sont invités à saisir sur un lien <https://enquetes.univ-lse2.fr/index.php/416182?lang=fr> les références de leurs interventions dans les médias. Il pourra s'agir par exemple de contributions dans la presse, à la radio, à la télévision, ou encore dans des vidéos sur Internet (par ex. émissions sur YouTube, Canal-U, conférences Ted, etc.). Jusqu'à six interventions peuvent être renseignées par questionnaire.

Les interventions pourront être trouvées soit par le biais des rubriques déroulantes dans la barre de menu, soit via le moteur de recherche interne au site, en entrant un nom de collègue, un média ou un mot-clé. Dès que le tout sera stabilisé, le questionnaire (généralisé par LimeSurvey), assorti de son mot accompagnateur seront envoyés à l'ensemble de la communauté.

Il reste en l'état à régler la question juridique de la RGPD. Ce travail pourrait être opérationnel dans un délai rapproché, peut-être à l'automne.

2) Sous-commission annuaire des laboratoires

Le projet consiste à produire un annuaire des unités de recherche mono- ou pluri- sections (EA, UR et UMR) regroupant des anglicistes en France et Outre-Mer. En partant d'une carte de la France (et outre-mer) l'objectif est de pouvoir cliquer sur des pictogrammes symbolisant les différentes universités hébergeant des laboratoires où se trouvent des anglicistes pour obtenir différents types d'informations concernant ces unités : rattachement ED ; sections CNU représentées ; référence collection HAL de l'unité ; revue du laboratoire ? ; effectif EC global, effectif EC anglicistes ; sous-disciplines de l'anglistique représentées ; axes de recherche ; partenariats avec des institutions culturelles au niveau local ; liens avec autres labos ; réseau à l'international ; directeurs de thèse avec spécialités et enfin projets collectifs.

Un nombre conséquent d'unités ont déjà renvoyé le questionnaire écrit ou accepté un entretien téléphonique ou par zoom.

Les difficultés à résoudre sont d'ordre technique, importer le fichier WordPress sur le site de la SAES, ou à défaut mettre le lien sur le site de SAES.

3) **Sous-commission aide aux financements de projets personnels.**

Aider les collègues dans le montage des dossiers pour l'IUF, les délégations CNRS et les jeunes docteurs à optimiser leurs dossiers de candidatures aux postes de MCF et pour les préparer aux auditions. Des webinaires seraient proposés avec des retours d'expérience.

Ceci part du constat que s'il existe des cellules d'appui au montage des projets collectifs dans les universités, la dimension individuelle des carrières des collègues voulant obtenir des aménagements pour avancer leur recherche est rarement prise en compte ; ex. montage de dossiers de candidatures IUF (junior et senior) ou de dossiers pour obtenir une délégation CNRS. Le projet consisterait à organiser un webinaire à un moment stratégique de l'année auquel pourraient être convié.e.s pour retour d'expérience des collègues ayant déjà fait la démarche. L'idée est également avancée d'étendre la démarche aux jeunes docteurs pour les aider à monter leurs dossiers de candidatures à des postes de MCF ou pour les préparer à leurs auditions.

La revue *Angles*

Yan Brailowsky, rédacteur-en-chef sortant, présente les deux derniers numéros publiés par la revue : *'The Torn Object'*, sur les formes expérimentales au cinéma et en littérature dans le domaine britannique de l'après-guerre, dirigé par Andrew Hodgson, et *'Angles on Naya / New Pakistan'*, consacré à la littérature contemporaine pakistanaise de langue anglaise, dirigé par Paul Veyret et David Waterman. Son deuxième mandat de rédacteur-en-chef étant arrivé à son terme, Yan Brailowsky présente celles qui vont lui succéder : Laura Goudet, Maîtresse de conférences en linguistique anglaise à l'université de Rouen, et Anne-Valérie Dulac, Maîtresse de conférences en études élisabéthaines à Sorbonne Université. Elles animeront la revue comme co-rédactrices-en-chef.

Laura Goudet et Anne-Valérie Dulac se présentent et expriment leur souhait de continuer à diversifier les contributions à la revue, et à veiller à renforcer l'inclusion et les questions éthiques pour que la revue continue d'être accueillante pour le plus grand nombre de chercheuses et chercheurs. Elles encouragent toutes celles et ceux qui le souhaitent à les contacter pour toute information / question, qu'il s'agisse d'un projet déjà avancé ou d'une simple idée, afin de discuter d'une possible proposition de numéro.

Annnonce des Lauréats des bourses, et point sur le collège des doctorants.

Sandrine Sorlin, vice-présidente chargée des affaires scientifiques, a l'honneur de communiquer la liste des lauréats des bourses SAES/AFEA 2022. Elle commence par les bourses doctorantes/doctorants.

La commission des bourses SAES et AFEA a décidé d'accorder 8 bourses cette année à nos doctorants et doctorantes. Sandrine remercie les candidat.e.s pour avoir envoyé des dossiers complets et parfaitement renseignés. Voici le palmarès 2022 :

Elijah BAICHOO
Emile DE WITTE
Sara LEUNER
Louise McCARTHY
Favian MOSTURA
Miriam OULD AROUSSI
Michael PADUANO
Hélène VIDAL

Félicitations aux lauréat.e.s de la part du bureau qui leur souhaite à toutes et tous des recherches fructueuses.

Sandrine Sorlin indique avoir reçu un certain nombre de demande de bourses HDR. Voici les résultats pour nos collègues sur la voie de l'habilitation :

Jérôme GROSCLAUDE
Catherine HEYRENT-SHERMAN

Marc LENORMAND
Corinne NATIVEL
Arnaud PAGE
Elodie PEYROL-KLEIBER

Tous nos vœux de succès les accompagnent dans le travail engagé.

Collège des doctorants : Sandrine Sorlin annonce deux nouveautés :

1. le bureau a décidé de soutenir également nos docteur.e.s en mettant en place une bourse supplémentaire.

Il s'agit pour l'heure uniquement d'une bourse SAES, l'AFEa se joindra sans doute à cette initiative l'année prochaine. Cette bourse s'adresse à nos docteur.e.s qui ne peuvent bénéficier d'aucun financement dans un laboratoire ou ne sont rattaché.e.s à aucune structure de recherche.

La SAES a reçu 5 bourses de ce type, 4 ont été retenues car éligibles selon les conditions d'attribution qui figurent sur le site à la rubrique Recherche :

[https://saesfrance.org/formulaire-et-informations-pour-les-bourses-docteur% c 2 % b 7 e % c 2 % b 7 s /](https://saesfrance.org/formulaire-et-informations-pour-les-bourses-docteur%c2%b7e%c2%b7s/)

S. Sorlin rappelle qu'il est possible de demander cette bourse pour des participations à des colloques en tant que communiquant (ce qui n'est pas possible pour les bourses doctorant.e.s).

Vont pouvoir bénéficier de cette aide au travail post-doctoral les lauréat.e.s suivant.e.s :

Pauline AMY DE LA BRETEQUE
Jérémy FILET
Andrew HOGDSON
Edouard MARSOIN

2. Avant de donner la parole aux représentantes du collège des doctorant.e.s, S. Sorlin tenait à informer les membres de la SAES que suite à la suggestion faite en AG (en ligne) de 2021 (qui avait recueilli l'assentiment de l'assemblée) sur l'idée de faire entrer un.e doctorant.e au bureau de la SAES, une longue discussion s'en est suivie en bureau.

Sandrine Sorlin a également sollicité l'avis du bureau du collège des doctorant.e.s sur la question. Leur éclairage et leur ressenti ont été précieux parce qu'ils ont permis de réaliser que l'on avait une représentation doctorale en leur personne, et qu'élire un autre doctorant/une autre doctorante risquait de brouiller les lignes entre cette personne élue et le collège lui-même élu. Le bureau est parvenu aux décisions suivantes :

- 1) faire des représentant.e.s doctorant.e.s des membres invités du bureau de la SAES (l'ordre du jour des réunions de bureau leur est systématiquement envoyé afin que le collège puisse y réagir et ajouter des éléments qu'il souhaiterait porter à la connaissance du bureau)
- 2) systématiser leur participation lors du bureau qui précède le Congrès annuel. Cette solution a été inaugurée mercredi 1^{er} juin en amont du Congrès, ce qui a permis de riches échanges en personne.

Cette solution intermédiaire à laquelle le bureau est parvenu permet une meilleure intégration des doctorant.e.s (ce qui était l'objectif visé), sans strate supplémentaire pour une communication plus efficace.

Sandrine Sorlin cède alors la parole à Gwendoline Guy, Rhody-Ann Thorpe et Marie-Pierre Vincent, non sans les remercier chaleureusement au nom du bureau pour leur investissement lors de ces deux dernières années alors qu'elles arrivent au terme de leur mandat et s'apprêtent à céder leur place.

Rapport du bureau du collège des doctorant.e.s de la SAES.

Les représentantes élues au bureau du collège des doctorant.e.s avaient comme maître mot pour leur mandat, commencé durant la pandémie, le rassemblement. Par conséquent, elles ont mené leurs initiatives dans l'optique de tendre la main aux doctorants, déjà isolés en temps normal et de les réunir à travers un certain nombre d'évènements durant lesquels ils ont pu se rencontrer virtuellement et physiquement et partager leurs expériences.

Leurs deux ans se résument donc ainsi :

- 1. *Vendredi c'est Ph.D* : une réunion de doctorants via Zoom sur des thèmes divers. Elles ont eu l'occasion d'en organiser environ 10 séances par an en ligne en abordant des thèmes aussi variés que : « écrire un article scientifique, » « créer son site Internet, » « valoriser son image... »
- 2. Le soutien aux doctorant.e.s en difficulté administrative, notamment en période de recrutement.
- 3. La facilitation de la transmission des informations
- 4. Une visibilité accrue de l'actualité des doctorant.e.s de la SAES via Facebook, Twitter, le carnet Hypothèse et notre liste de diffusion.
- 5. L'organisation de deux Doctoriales donnant la parole aux doctorant.e.s de la SAES

On notera que l'organisation en hybride des Doctoriales a été un franc succès et leur a permis de toucher des doctorants résidant au-delà des frontières françaises.

Elles ont aussi, au cours de ce dernier congrès, organisé le vote pour élire leurs successeurs. Ceux-ci sont donc :

- Sonia Awan (université Sorbonne Nouvelle)
- Sophie Neyret-Tassan (Université Paris-Cité)
- Jérémy Woloszyn (Université Sorbonne Nouvelle)

Les représentantes sortantes leur souhaitent une collaboration aussi heureuse et fructueuse que la leur.

Elles leur suggèrent ces quelques idées pour prolonger leur travail :

- Elles les encouragent à continuer à favoriser les formats hybrides.
- Elles supportent également l'intensification de la communication au sein de la SAES afin d'atteindre les nouveaux étudiants en thèse qui ne nous connaissent pas forcément ainsi que pour pouvoir se faire l'écho des différentes propositions de bourses et d'aides à destination des doctorants.

Journées de « septembre »

Alexandra Poulain annonce qu'en 2022, elles auront lieu les 7 et 8 octobre, dans une université de la région parisienne. Le lieu et le programme seront précisés ultérieurement.

Congrès

Xavier Giudicelli, vice-président chargé des congrès, remercie très vivement le comité organisateur du congrès à Clermont-Ferrand. Après une courte vidéo de présentation, Sophie Mesplède et Franck Barbin, présidents du comité d'organisation du 62^e congrès de la SAES, qui aura lieu à l'université Rennes 2 du 1er au 3 juin 2023, évoquent le thème du congrès, « Transmission(s) », et annoncent que l'invitée d'honneur sera Jackie Kay, qui occupe depuis 2016 le poste de Scots Makar (poète lauréate d'Écosse). On peut (re)voir la vidéo et consulter le texte de cadrage du congrès à l'adresse suivante : <https://congres2023.saesfrance.org/>